



Monsieur Le Maire,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal de la Majorité

Nous avons réuni à ce jour les signatures de plus de 700 Mesnilois et Mesniloises, qui disent **NON** à la réhabilitation du groupe scolaire du Bois Du Fay en site occupé et demandent un nouveau groupe scolaire sur le terrain de l'ex-Bibliothèque départementale en face de la Résidence SULLY.

Cette forte mobilisation, près de 700 ménages sur 2759 soit 25%, témoigne d'une concertation nettement insuffisante sur un projet que **TOUS** les mesnilois vont subir : ce sont des parents, des enseignants de la commune inquiets comme nous de ce que vont subir nos enfants, et tous ceux travaillant sur ce site. Ce sont également des habitants préoccupés par l'endettement insupportable que cela va générer pour le Mesnil, avec plus de 8 Millions d'Euros d'emprunt. Or, cette charge devra être remboursée par les Mesnilois et Mesniloises, avec des frais de fonctionnement des bâtiments qui resteront de toute façon nettement supérieurs à ceux d'une école neuve et qui viendront encore alourdir le coût subi par les habitants.

Mais au-delà de cette situation financière alarmante, c'est avant tout le bien-être et la sécurité des personnes sur site qui est très préoccupante : gestion du désamiantage irréaliste au vu du diagnostic réalisé, sécurité non garantie des enfants qui vont continuer à travailler dans des bâtiments en travaux avec des risques d'accidents.

Nous avons recueilli le témoignage de Madame Aline Breton qui a effectué quasiment toute sa carrière dans l'école du Bois du Fay, depuis sa mise en service jusqu'à la fin des années 90. Cette ancienne Directrice de l'école primaire, qui a elle-même dû subir les travaux de l'école en site occupé lors de sa construction à l'arrivée des résidences du Château, considère à titre personnel qu'il s'agit d'un non-sens, d'une décision incompréhensible au vu de ce que vont subir les enfants alors que justement on disposait d'une solution pour l'éviter. Elle relate la vie quotidienne en classe, perturbée par le bruit pendant de longs mois de travaux et un drame évité de justesse d'une petite fille qui était en train de regagner le préau après la récréation lorsqu'un camion a traversé la cour sans attendre et a failli l'écraser...

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, nous vous invitons à réfléchir individuellement à votre responsabilité dans cette décision politique. Il ne s'agit pas de jeunes ou d'adultes qui ont conscience du danger, mais d'enfants entre 3 et 11 ans...

Ne soyez pas complices. Il est encore possible de faire marche arrière.

Nous vous remercions de bien vouloir reconsidérer cette décision et comptons sur votre sens du devoir et de la responsabilité.

Les élus du Mesnil Au Cœur

Séance du Conseil Municipal du Mesnil Saint Denis

du 21 septembre 2023